



**DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
COMMUNE 80630 – BEAUVAL**

Arrêté n°2025-099

***Arrêté portant interdiction de circulation et de stationnement
rue Christian Duseval à Beauval***

Le Maire de la Commune de Beauval,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à 2213-6

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R.411-8 et R 411-1,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu la demande du 17 octobre 2025 de M. Frédéric BOUSIGNIÈRE, BOUFFEL TP

Considérant qu'en raison de travaux d'aménagement de voirie et de trottoirs rue Christian Duseval à Beauval réalisés par l'entreprise BOUFFEL TP de Doullens, il y a lieu de prescrire toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les accidents sur la voie publique et permettre le bon déroulement de ces travaux

- A R R E T E -

Article 1 – Du 21 octobre 2025 au 07 novembre 2025 inclus, la circulation sera interdite rue Christian Duseval à Beauval à partir de l'intersection rue Christian Duseval / Cité Quénot jusqu'à l'intersection rue Christian Duseval / Voie du Blanc Mont.

Article 2 – Le stationnement des véhicules sauf véhicules de secours sera interdit sur la même portion de route.

Article 3 – Pendant cette période, une déviation est mise en place. Cette déviation emprunte les voies suivantes : RD 49 et RN 25

Article 4 – Des panneaux et des barrières seront posés par l'entreprise BOUFFEL TP afin de délimiter la zone.

Article 5 - Le Maire et la Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de faire respecter l'exécution du présent arrêté.

Fait à Beauval, le 17 octobre 2025

Le Maire,
B. THUILLIER

